

ASIE-PACIFIQUE*(Suite de la première page.)*

Canada, née d'une loi adoptée par le Parlement en juin 1984, est une organisation nationale conçue pour favoriser les relations entre, d'une part, la population et les institutions du Canada et, d'autre part, celles d'autres pays de l'Asie-Pacifique. Pourvue d'un siège social à Vancouver (adresse ci-dessous), la Fondation possède également un bureau au Québec (1253, av. McGill College, bureau 195, Montréal H3B 2Y5 — tél. : 514-871-9481), et projette d'ouvrir d'autres bureaux au Canada et en Asie-Pacifique.

Horizon Le Monde est un ensemble, évalué à 93,6 millions de dollars d'initiatives d'expansion des marchés conçues pour aider les entreprises canadiennes à exploiter les débouchés offerts en Asie-Pacifique, en Europe et aux États-Unis.

Pour tout renseignement sur le Programme d'études en affaires asiatiques, communiquer avec : Office of the Executive Director, The Ontario Centre for International Business (Centre ontarien pour les affaires internationales), Administrative Studies Building, York University, 4700 Keele Street, North York, Ontario M3J 1P3. Tél. : (416) 736-5363. Télécopieur : (416) 736-5772.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le Programme d'enseignement des langues et de sensibilisation aux cultures de l'Asie, communiquer avec : The Asia Pacific Foundation of Canada, 666-999 Canada Place, Vancouver V6C 3E1. Tél. : (604) 684-5986. Télécopieur : (604) 681-1370.

L'Europe de 1992 : Publication d'un rapport sur les minéraux et les métaux

Un autre événement a eu lieu dans la série des colloques sectoriels de l'Europe de 1992 — cette fois dans le domaine des métaux et des minéraux.

Le 12 juin, le colloque organisé à Toronto a attiré 75 chefs d'entreprise de nos principales sociétés, associations commerciales et représentants provinciaux spécialisés dans l'exploitation minière et dans le traitement des minéraux et des métaux.

Le colloque de Toronto coïncidait également avec la publication du rapport intitulé *1992 - Impact de l'unification du marché européen — Minéraux et métaux*, l'une des douze études sectorielles de la série commandée par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC).

Ce rapport est consacré aux industries des minéraux et des métaux du Canada et de la Communauté européenne (CE), à leurs échanges bilatéraux et aux effets prévus de l'Europe de 1992 sur les opérations de ce secteur. Il décrit les activités de chaque sous-secteur de l'industrie des minéraux et des métaux au Canada et dans les pays de la Communauté européenne.

La situation dans la CE

A propos de la Communauté européenne (CE), on évoque souvent l'insuffisance des matières premières, mais aussi le désir de préserver une industrie métallurgique très perfectionnée et dotée d'un personnel hautement qualifié qui importe de grandes quantités de minerais et de concentrés pour fabriquer

des produits raffinés et semi-raffinés destinés à l'exportation et à ses propres industries de fabrication.

A cette fin, la CE soutient un régime commercial généralement caractérisé par des droits de douane progressifs — du traitement à la fabrication — sur les produits métallurgiques, et par l'exemption de droits pour la plupart des minerais et concentrés.

Capacités

Or, le Canada est l'un des plus grands producteurs et exportateurs mondiaux de minerais et de métaux. Notre pays jouit en effet de vastes gisements miniers et de ressources hydroélectriques abondantes et peu coûteuses utilisés dans la production de métaux à forte consommation d'énergie. La réorganisation subie par un grand nombre d'entreprises canadiennes au début et vers le milieu des années 1980 a permis de réduire les coûts, d'accroître la productivité et de lutter efficacement contre la concurrence internationale.

Grâce à ses exportations de minerais, le Canada possède d'importants débouchés sur les marchés de la Communauté. En 1988, nos exportations de minerais et de métaux vers la CE ont atteint 3,1 milliards de dollars, soit 12 % de nos exportations totales dans ce secteur. En revanche, nous avons importé pour 1,8 milliard de dollars de minerais et de métaux (presque uniquement des métaux) de la CE.

L'Europe de 1992

Que vient faire, dans ce tableau, l'impact de l'Europe de 1992 — cet ensemble de directives et de politiques conçu pour créer un marché unique au sein de la CE? Et quelles seront les conséquences pour les exportations de minéraux et de métaux canadiens?

D'après la conclusion générale du rapport, ce secteur continuera de faire "des affaires comme d'habitude". En effet, sur les 279 directives conçues pour créer ce marché unique, il n'y en a guère qui entre en jeu ici. La principale exception réside dans l'assouplissement des contrôles frontaliers et des coûts administratifs connexes.

La CE étant une union douanière, aucun droit n'est imposé sur le com-

CANADEXPORT**Rédacteur en chef :**

René-François Désamoré

Rédacteur en chef adjoint :

Louis Kovacs

Rédacteur : Don Wight**Adjoints à la production :** Mark Leahy

et Mai Juris

Téléphone : (613) 996-2225

INFO EXPORT

(sans frais) : 1-800-267-8376

Région d'Ottawa : 993-6435

Télécopieur : (613) 992-5791

Télex : 053-3745 (BTC).

Reproduction autorisée en citant la source.

Tirage : 59 000 exemplaires.

CANADEXPORT est un bulletin bimensuel publié en français et en anglais par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), Direction des services de communication au Canada sur le commerce (BTC).

Pour vous abonner, expédiez votre carte de visite à l'adresse ci-dessous. Pour un changement d'adresse, renvoyez l'étiquette avec le code. Prévoir quatre à six semaines de délai.

Expédier à : **CANADEXPORT** (BTC), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2.

ISSN 0823-3330